

Québec, le 13 octobre 2004

Madame Sylvie Girard
Présidente de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous faire part des précisions suivantes en réponse à votre correspondance du 28 septembre 2004 relative au projet d'aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs.

Hydro-Québec, le promoteur du projet, est très au fait de la position du ministère sur la gestion des sites archéologiques de même que de nos exigences en regard des fouilles. Une étude d'impact environnemental tenant compte du patrimoine culturel et archéologique de même que des recherches sur le terrain sont en cours depuis quelques années. Toutes les mesures nécessaires sont prises afin de documenter le plus possible les sites qui se retrouveraient dans des secteurs ennoyés. La fouille complète de certains d'entre eux peut même être envisagée, tout comme ce fut le cas pour d'autres projets hydroélectriques majeurs dont ceux de la Grande Rivière à la Baie James.

Les sites et les collections archéologiques provenant des terres du domaine public et des propriétés du gouvernement du Québec appartiennent à l'État et il revient à notre ministère d'en assurer la pérennité grâce au Laboratoire et à la Réserve d'archéologie du Québec. C'est à cet endroit que seront déposées les collections archéologiques dudit projet une fois que les archéologues auront terminé leurs analyses. Il y existe un système de prêt afin de permettre aux chercheurs et organismes œuvrant dans le domaine de la recherche et de la diffusion d'y avoir accès, de les étudier et de les mettre en valeur pour le bénéfice du public.

Je profite également de cette occasion pour désigner M. Pierre Desrosiers, archéologue à la Direction du patrimoine, comme personne-ressource pour répondre aux interrogations et aux besoins spécifiques qui pourraient à nouveau survenir de la part du public et de votre commission chargée d'examiner le projet précité.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La sous-ministre par intérim,


CHRISTIANE BARBE